

**Fiche produit**

EN ISO 20471 (2013)



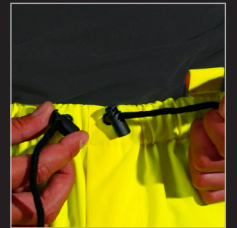
EN 343 + A1 (2007)



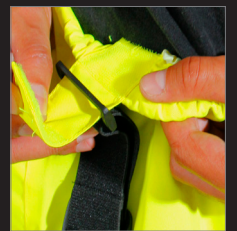
**LES + PRODUITS**



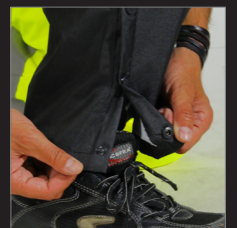
Passe-mains sur les côtés.



Ceinture élastiquée avec cordon de serrage et bloqueurs.

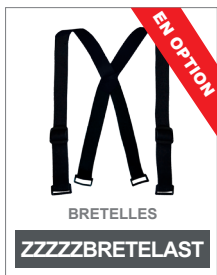


4 passants auto-agrippants pour la fixation de bretelles amovibles.



Bas de jambes fermé par boutons pressions.

**LES + PRODUITS**



**Coloris disponibles**

■ PANTASPEE02JN | ■ PANTASPEE02ON

**Tailles disponibles**

S / M / L / XL / XXL / XXXL

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Coutures entièrement étanchées.
- Deux passe-mains sur les côtés.
- Braguette fermée par un bouton pression.
- Ceinture entièrement élastiquée avec un cordon de serrage et deux bloqueurs.
- Bas de jambes fermé par trois boutons pressions.
- Deux bandes rétroréfléchissantes microbilles de 5 cm cousues.
- Quatre passants auto-agrippants cousus sur la ceinture pour la fixation de bretelles amovibles.

## MATIÈRES PREMIÈRES

### ► Tissu :

Tissu Oxford 300D 100% polyester avec enduction polyuréthane. Poids : 185 g/m<sup>2</sup>.

### ► Tissu rétroréfléchissant :

Tissu rétroréfléchissant microbilles certifié EN ISO 20471. 25 cycles de lavage à 40°C (selon ISO 6330 4N).

## STOCKAGE

Le pantalon de pluie SPEED est conditionné dans un emballage individuel transparent.  
Il doit être stocké dans son emballage d'origine dans un endroit frais, sec et à l'abri de la lumière.

## ENTRETIEN

L'entretien s'effectue par lavage à 40°C.

Le chlorage, le repassage, le nettoyage à sec et le séchage en tambour sont interdits.



## CONFORMITÉ ET ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE

La conformité aux exigences essentielles listées dans l'annexe II de la Directive 89/686, paragraphes 1.1 – 1.2 – 1.3 – 1.4 – 2.2 – 2.13 – 3.7, a été vérifiée en utilisant les normes harmonisées suivantes :

- EN ISO 13688 (2013) pour les vêtements de protection - exigences générales.
- EN ISO 20471 (2013) pour les vêtements de signalisation à haute visibilité.
- EN 343 (2003) + A1 (2007) pour la protection contre la pluie.

L'attestation d'examen CE de type a été attribuée par Centexbel au modèle d'équipement de protection individuelle suivant :

**PANTASPEE02**  
N° 033/2017/0128

**Fiche produit**

EN ISO 20471 (2013)



Avec manches

EN ISO 20471 (2013)



Sans manches



**LES + PRODUITS**



Doublure fixe matelassée.



Manches amovibles fixées par fermeture à glissière.



Poignets bord côte.



Dos protégé-reins.



**Coloris disponibles**

GILAFROCK02JN | GILAFROCK02ON

**Tailles disponibles**

S / M / L / XL / XXL / XXXL

**LES + PRODUITS**

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Manches amovibles fixées par fermeture à glissière.
- Doublure fixe matelassée.
- Fermeture centrale à glissière simple curseur réversible sous double passepoil.
- Dos protège-reins.
- Col officier.
- Poignets bord côte.
- Patte d'accroche dans le col et aux poignets pour fixation dans la parka/veste de pluie SKY.
- Deux poches basses fermées par fermeture à glissière et recouvertes d'un rabat oblique.
- Une poche intérieure fermée par un auto-agrippant.
- Deux bretelles rétroréfléchissantes microbilles de 5 cm cousues dos et devant.
- Une ceinture rétroréfléchissante microbilles de 5 cm (M à XXXL) ou de 6 cm (S) cousue.
- Deux brassards rétroréfléchissants microbilles de 5 cm cousus sur chaque manche.

## MATIÈRES PREMIÈRES

### ► Tissu :

Tissu Oxford 300D 100% polyester avec enduction polyuréthane. Poids : 185 g/m<sup>2</sup>.  
Doublure matelassée noire 100% polyester. Poids : 150 g/m<sup>2</sup>.

### ► Tissu rétroréfléchissant :

Tissu rétroréfléchissant microbilles certifié EN ISO 20471. 25 cycles de lavage à 40°C (selon ISO 6330 4N).

## STOCKAGE

Le gilet de froid ROCKET est conditionné dans un emballage individuel transparent.  
Elle doit être stocké dans son emballage d'origine dans un endroit frais, sec et à l'abri de la lumière.

## ENTRETIEN

L'entretien s'effectue par lavage à 40°C.  
Le chlorage, le repassage, le nettoyage à sec et le séchage en tambour sont interdits.



## CONFORMITÉ ET ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE

La conformité aux exigences essentielles listées dans l'annexe II de la Directive 89/686, paragraphes 1.1 – 1.2 – 1.3 – 1.4 – 2.2 – 2.13 – 3.7, a été vérifiée en utilisant les normes harmonisées suivantes :

- EN ISO 13688 (2013) pour les vêtements de protection - exigences générales.
- EN ISO 20471 (2013) pour les vêtements de signalisation à haute visibilité.

L'attestation d'examen CE de type a été attribuée par Centexbel au modèle d'équipement de protection individuelle suivant :

**GILAFROCK02**  
N° 033/2017/0130